



COMMISSION GLOBALE
DE POLITIQUE EN
MATIÈRE DE DROGUES

AVIS AUX MÉDIAS

D'anciens chefs d'État et lauréats du prix Nobel présentent en ligne un rapport capital

L'APPLICATION DES LOIS SUR LES DROGUES

VISER LES RESPONSABLES DU CRIME ORGANISÉ



Jeudi 7 mai 2020



12 h 00 UTC/GMT



Cet évènement se déroulera en ligne <https://youtu.be/g3RpfxIAh3U>
La Commission répondra aux questions en direct pendant la diffusion du débat.

SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 7 MAI 2020 À 12 H 00 UTC/GMT

(Genève, 7 mai 2020) – La Commission globale de politique en matière de drogues publie son nouveau rapport, *L'application des lois sur les drogues : viser les responsables du crime organisé*, dans lequel d'anciens chefs d'État et divers intervenants de haut niveau expliquent que plusieurs décennies de répression des délits sans violence liés aux drogues n'ont fait que surpeupler les prisons et produire d'innombrables effets indésirables sur la santé publique, l'état de droit et la cohésion sociale, tout en renforçant les élites criminelles.

Au lieu de cibler les auteurs de délits commis sans violence et de recourir massivement à l'incarcération, soutient le rapport, il faut durcir la répression contre les strates supérieures des organisations criminelles afin de les affaiblir. Autrement dit, il faut que les forces de l'ordre traquent les responsables du crime organisé plutôt que les cibles faciles que constituent les consommateurs ou les revendeurs de rue.

La politique de contrôle des drogues a provoqué une escalade de la violence entre les forces de l'ordre et les organisations criminelles, faisant souvent des victimes parmi les civils ; elle a accentué la dégradation du tissu social et la méfiance des populations envers les institutions publiques ; elle a raffermi l'emprise des organisations criminelles sur les populations les plus démunies. La répression continue de juger de son efficacité en termes de nombre d'arrestations et de saisies alors que les bénéficiaires des revenus du trafic de drogues ont accès à des services bancaires et juridiques sophistiqués.

« *Les individus les plus dangereux et les plus protégés s'en tirent souvent, tandis que les gens ordinaires qui ne font que consommer une substance illicite voient leur vie détruite par des politiques antidrogues répressives et dépassées* », explique Juan Manuel Santos, ancien président de la Colombie et membre de la Commission globale. « *Pour combattre la criminalité organisée, les États doivent tracer l'argent.* »

La répression doit cibler les acteurs les plus dangereux et les plus protégés, ce sont les principaux moteurs de la corruption, de la violence et du chaos qui entourent les marchés des drogues illicites. « *Les organisations criminelles transnationales blanchissent des milliards de dollars, interviennent dans les élections et dans la justice et corrompent les institutions publiques. Elles sont devenues un obstacle important à la prospérité et à la cohésion sociale, en particulier dans les pays fragiles* », insiste Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria et membre de la Commission globale.

Une politique rationnelle et efficace de contrôle des substances psychoactives doit s'articuler autour de la santé et des droits humains, y compris pour les personnes qui choisissent de vivre en marge de la société. La réglementation des drogues est susceptible de perturber les organisations criminelles en profondeur et les priver de leurs sources de revenus les plus lucratives. Le rapport émet certaines recommandations essentielles sur la façon d'y parvenir.

Helen Clark, ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande et membre de la Commission, souligne que « *nous avons tendance à considérer les conventions internationales comme la référence absolue concernant la voie à suivre par les États Membres de l'ONU. Ce n'est plus le cas des conventions internationales sur les drogues. Il est temps qu'elles soient réécrites de façon à envisager les drogues comme un problème de santé et de société, pas comme un problème pénal.* »

Le rapport évoque diverses études sur les conditions préalables d'une transition réussie vers la réglementation des drogues et présente plusieurs recommandations innovantes sur les moyens d'affaiblir les organisations criminelles transnationales par le passage à un marché des drogues réglementé et soumis au contrôle des pouvoirs publics.

« *Lorsqu'on cherche à affaiblir le crime organisé en créant des marchés réglementés, il faut placer les questions plus générales de la justice, du développement et de l'inclusion sociale et économique au cœur de la transition* » insiste José Ramos-Horta, ancien Premier ministre et président du Timor oriental, lauréat du prix Nobel et membre de la Commission globale.

POUR TÉLÉCHARGER TOUTE LA DOCUMENTATION DE PRESSE, CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

<https://www.globalcommissiondrugs.org/press-page-2020-report>

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR ORGANISER UN ENTRETIEN, VEUILLEZ CONTACTER :

Frederic Ballenegger

Responsable de la communication
media@globalcommissiondrugs.org
+41 79 418 80 14

MEMBRES DE LA COMMISSION GLOBALE QUI PRÉSENTERONT LE NOUVEAU RAPPORT

Louise Arbour, ancienne Haut-Commissaire aux droits de l'Homme (Canada)

Helen Clark, ancienne Première ministre de la Nouvelle-Zélande et ancienne Administratrice du Programme de développement des Nations unies

Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Suisse et présidente de la Commission globale de politique en matière de drogues

Anand Grover, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la question du droit à la santé (Inde)

Juan Manuel Santos, ancien président de la Colombie, lauréat du prix Nobel de la paix

AUTRES CITATIONS DE MEMBRES DE LA COMMISSION GLOBALE DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES

« Les personnes responsables – c'est-à-dire les pouvoirs publics – doivent prendre le contrôle du marché des drogues. Nous ne pouvons pas le laisser aux mains de criminels. Les pouvoirs publics mettent en œuvre des programmes de réduction des risques et d'accès aux soins de santé pour contrer les effets de leur propre répression ! La réglementation des drogues est une question de cohérence. »

Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Suisse et présidente de la Commission globale de politique en matière de drogues.

« L'effet le plus désastreux de la prohibition est le marché illégal lui-même, associé aux revenus et au pouvoir exercé sur des territoires qu'elle abandonne aux organisations criminelles transnationales. Cela ne s'arrangera que par la réglementation des drogues. »

Fernando Henrique Cardoso, ancien président du Brésil

« La criminalité se nourrit d'occasions, et la prohibition des drogues, dans le contexte d'une demande mondiale croissant plus vite que jamais, a créé une occasion sans précédent par son échelle. Les organisations criminelles transnationales qui se livrent au commerce des drogues se mêlent aussi de trafic d'armes, de contrebande, de contrefaçon et de trafic des personnes, ainsi que de contrôle et d'exploitation à l'échelon national des travailleurs du sexe, de vol et de recel de marchandises, d'enlèvements, d'extorsion et d'exploitation de migrants. C'est dans ce contexte concret qu'il faut considérer le risque de déplacement vers d'autres formes de criminalité. »

Kgalema Motlanthe, ancien président d'Afrique du Sud

« Qui doit détenir le contrôle des substances psychoactives présentant un risque grave pour la santé – l'État ou la criminalité organisée ? Nous, membres de la Commission globale de politique en matière de drogues, sommes convaincus que la seule réponse responsable consiste à réguler le marché, à créer des réglementations adaptées à la dangerosité de chaque drogue et à surveiller et faire respecter ces réglementations. Nous procédons déjà ainsi pour l'alimentation, les substances psychoactives légales (le tabac et l'alcool), les substances chimiques, les médicaments, les isotopes et beaucoup d'autres produits ou comportements présentant un risque. »

Mohamed ElBaradei, directeur émérite de l'Agence internationale de l'énergie atomique



COMMISSION GLOBALE DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES

À PROPOS DE LA COMMISSION GLOBALE DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES

La Commission globale de politique en matière de drogues est un organisme indépendant qui compte 26 membres, dont 14 anciens chefs d'État ou de gouvernement et quatre lauréats du prix Nobel. Elle a pour but de poser au niveau international un débat éclairé, fondé sur les faits, autour des moyens humains et efficaces de réduire les torts causés aux personnes et aux sociétés par les drogues et les politiques visant à les contrôler.

La Commission globale de politique en matière de drogues a émis dix rapports depuis sa création en 2011. Ces rapports décrivent dans le détail toute l'étendue de l'échec et des dommages suscités par cinq décennies de prohibition et de mesures punitives, l'impact des politiques répressives sur des épidémies telles que celle du VIH/SIDA et de l'hépatite, les inégalités d'accès aux médicaments essentiels contre la douleur, les fausses perceptions concernant les drogues, la nécessité de considérer le problème comme relevant de la santé publique, de procéder à la dépénalisation de la consommation et veiller à la proportionnalité des peines, d'adopter une réglementation responsable des substances psychoactives et, enfin, de centrer les politiques répressives en matière de drogues sur les responsables du crime organisé.

La Commission a aussi publié trois prises de position, sur la crise d'overdoses dues aux opioïdes en Amérique du Nord, sur la politique en matière de drogues au regard des objectifs de développement durable et sur la politique des drogues et la privation de liberté.

Twitter: [@globalcdp](https://twitter.com/globalcdp)
Facebook: [fb.com/globalcommissionondrugs](https://facebook.com/globalcommissionondrugs)
LinkedIn: linkedin.com/company/gcdp
Youtube: youtube.com/user/DrugsandDemocracy1